

FICHE APV 2020

Nom :

Prénom :

A combien de temps remonte le dernier départ en vacances ?

- | | | |
|---|---------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> L'année dernière | <input type="checkbox"/> 1 à 3 ans | <input type="checkbox"/> 4 à 10 ans |
| <input type="checkbox"/> Plus de 10 ans | <input type="checkbox"/> Jamais parti | <input type="checkbox"/> Ne sais pas |

La personne a-t-elle déjà reçu une APV en 2019 ?

- | | | |
|------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sais pas |
|------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|

Est-ce un 1^{er} / 2^{ème} / 3^{ème} / + départ aidé ? :

Cette personne :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Est en situation de handicap : | <input type="checkbox"/> Psychique |
| | <input type="checkbox"/> Autre : troubles associés |

Revenus du demandeur (au choix) :

- Quotient familial 2019 :
- Revenu fiscal de référence : €
- Et nombre de parts fiscales :

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

Attestation de la situation de handicap ou de la reconnaissance des troubles psychiques (au choix)

- Carte d'invalidité, notification de la AAH, AEEH
- Notification de reconnaissance d'Affectation de Longue Durée

Justificatif de revenu (au choix) :

- Attestation de Quotient Familial (attestation CAF ou MSA)
- Dernier avis d'imposition faisant figurer le Revenu Fiscal de Référence

Joindre une enveloppe au format A4 ou A5 affranchie à 6€

PROJET

- Objectif dominant visé au travers de la réalisation de ce projet :
- Une démarche d'épargne a-t-elle été mise en place ? :
- De quel type ? :
- Les types d'actions mises en place :
- Durée du séjour :
- Nombre de nuitées :
- Période à laquelle se déroule le séjour ? :
- Le séjour se déroule-t-il pendant les vacances scolaires ? :
- Mode de transport utilisé pour se rendre sur le lieu du séjour :
- Distance parcourue entre le lieu d'habitation et le lieu du séjour :

Décrire ce projet :



Expliquer les objectifs de ce projet :



Date de départ : / /

Date de retour : / /

Nombre de jours :

Si le séjour est d'une durée inférieure à 5 jours (4 nuitées) ou supérieur à 21 jours (20 nuitées) pour des raisons sociales ou médico-sociales, justifiez :



Bénéficiaire

- Adresse :
- Code postal :
- Ville :
- Département de résidence :
- Région :
- Age :
- Sexe :
- Le lieu d'habitation est-il en zone urbaine ? :
- La commune de résidence bénéficie-t-elle des territoires politiques de la ville ? :
- La commune de résidence compte-elle moins de 2000 habitants ? :
- La commune de résidence bénéficie-t-elle d'un classement ZRR ? :
- Statut social / professionnel :
- De quelle caisse de retraite le bénéficiaire est-il ressortissant :
- Types de ressources :
- Minimum social :
- Ressources spécifiques handicap et dépendance :
- Montant moyen mensuel des ressources du foyer :

Cofinancements sollicités à titre individuel

Un cofinancement individuel a-t-il été sollicité ? Oui Non

Nom de l'organisme cofinancier et/ou nom de l'aide accordée n°1

MONTANT DU COFINANCEMENT ⁽¹⁾

Ce montant est-t-il déjà obtenu ?

Oui Non En attente

²FFRS

Nom de l'organisme cofinancier et/ou nom de l'aide accordée n°2

MONTANT DU COFINANCEMENT ⁽¹⁾

Ce montant est-t-il déjà obtenu ?

Oui Non En attente

A JOINDRE si un cofinancement individuel collectif a été sollicité (au choix)

- Courrier de demande
- Courrier de réponse de l'organisme sollicité

PLAN DE FINANCEMENT

	Financement	Pourcentage
APV sollicité		
+ Bénéficiaire ²		
+ Cofinancements sollicités à titre collectif ³		
+ Cofinancements sollicités à titre individuel		
= COUT GLOBAL PAR PERSONNE⁴		100

¹ Faire une estimation si nécessaire

² Les projets pour lesquels le bénéficiaire ne participe pas au financement ne seront pas étudiés.

³ Somme des cofinancements collectifs divisé par le nombre de personnes partant (hors accompagnateur)

⁴ Doit impérativement correspondre au cout global par personne indiquée sur la fiche séjour

L'APV est plafonné à :

- **400€ par bénéficiaire**
- **65% du financement total pour les séjours accompagnés**
- **50% pour les séjours non accompagnés**

Cependant, si pour des raisons sociales, le projet de séjour ne peut être envisageable sans un montant ou une part du financement supérieure, une dérogation peut être sollicitée sous demande justifiée ; Dans ce cas, le montant ne devra pas dépasser 900€ et 80% du financement et les efforts fournis pour solliciter d'autres sources de financement seront attentivement étudiés lors du passage en commission.

Si, pour des raisons sociales, le pourcentage d'APV sollicité est supérieur à 65% pour les séjours accompagnés et 50% pour les séjours non accompagnés, justifiez :



Qu'en sera-t-il si la dérogation est refusée ?

Coûts du séjour

	Coût global du séjour Accompagnateurs compris
Transport aller-retour	
+ Formule tout compris	
= COUT GLOBAL DU SEJOUR	
COUT GLOBAL PAR PERSONNE = Coût global par personne/Nbre de personnes partantes	
COUT JOURNALIER PAR PERSONNE ⁽³⁾ = Coût global par personne / Nbre de jour	
Dont surcout lié à l'accompagnement	

Le coût du séjour doit correspondre au plus près au réalisé, sans sur ou sous-estimation.

Transport aller-retour : billets aller-retour pour les départs en train, avion et autocar ainsi que les tickets de transfert (gare/aéroport-domicile/lieu de séjour), coûts de location de véhicule, frais de péage et frais d'essence estimés en fonction du kilométrage aller-retour.

Restauration : prestations de restauration, sandwicherie, gouters ...et achat alimentaires

Autre : frais d'assurance responsabilité civile si souscrit uniquement pour le séjour, rémunération des accompagnateurs (uniquement s'ils sont à la charge directe du demandeur).

Surcout lié à l'accompagnement : frais globaux de transport, hébergement, restauration, rémunération des accompagnateurs si celle-ci est à la charge du demandeur.

Vous pouvez valoriser les efforts financiers et matériels fournis par le porteur de projet (ex : rémunération de salariés, mise à disposition de matériel ...) sur papier libre.

Attestation de demande de cofinancement

Je soussigné,

agissant en tant que :

de

certifie par la présente avoir demandé un cofinancement de : euros auprès de :

.....

.....

Pour le séjour du --- / --- / ----- au : --- / --- / ----- au Centre V.A.O Le Peyron à AULAS

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Justificatifs de dépense : devis ou factures ⁴

1 Faire une estimation si nécessaire

2 Salariés ou bénévoles dont le départ n'est pas l'objectif en soi. Un aidant familial peut être considéré comme accompagnateur bénévole.

3 Le coût journalier par personne ne peut dépasser 130€ pour les séjours accompagnés (sauf demande de dérogation lié à un besoin d'accompagnement plus important) et 85€ pour les séjours non accompagnés.

4 Doivent correspondre au coût global du séjour, joindre une estimation sur papier libre si un devis ou une facture ne peuvent être fournis.

Si, pour des raisons d'accompagnement important, le coût journalier est supérieur à 150€ par personne (séjour accompagné uniquement), justifiez :



Fait à :

Le : / /

Signature et tampon :

ANNEXE 2

Programme Aides aux projets Vacances (APV) Information des bénéficiaires sur l'utilisation des données à caractère personnel



Droit d'information des personnes concernées :

L'agence Nationale pour les chèques vacances (ANCV) s'engage à ce que les données à caractère personnel collectées dans le cadre de la mise en œuvre du programme APV ne soient pas transmises ou communiquées à d'autres fin que de permettre à l'ANCV et à la Fédération Santé Mentale France de suivre le processus de construction des projets de séjours par les porteurs de projets, de contrôler les aides consenties dans le cadre du projet APV, et d'effectuer des statistiques concernant l'utilisation des aides consenties dans le cadre de ce programme, ces données étant destinées à ces services et sous-traitants chargés de l'exécution du programme APV.

L'ANCV s'engage à respecter et faire respecter l'ensemble de ses personnels susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du programme APV, les obligations suivantes :

- Ne prendre aucune copie des documents et supports d'information confiés à l'exception de ceux nécessaires pour les besoins de l'exécution du programme APV.
- Ne pas utiliser les documents et informations traités à des fins autres que celles spécifiées ci-dessus,
- Prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des fichiers informatiques dans le cadre de l'exécution du programme APV.
- Prendre toute mesure de sécurité, notamment de sécurité matérielle, pour assurer la conservation de l'intégrité des documents et information traités dans le cadre de l'exécution du programme APV.
- A l'expiration du délai de trois ans courant à compter de la date de fin de séjour du bénéficiaire du programme APV-procéder à la destruction de tous fichiers manuel ou informatisés stockant les informations à caractère privé recueillies dans le cadre de l'exécution programme APV.

Le :/...../ 2020

(1 pour le bénéficiaire et 1 pour le NOM porteur de projet)

Nom et Signature du bénéficiaire :